



FAIRE UN DON *à l'occasion d'un* ÉVÉNEMENT HEUREUX

*Anniversaire, Mariage, Naissance...
un événement heureux à fêter ?*

Transformez ces événements de vie en action solidaire et engagée !
Célébrer un anniversaire, un mariage ou bien une naissance sont autant de moments heureux à partager. Ils peuvent être aussi l'occasion de mobiliser son entourage à ses côtés dans la lutte contre le cancer, en y associant un cadeau impactant et solidaire.

Organiser une collecte au profit du CGFL, c'est faire un geste en faveur de l'avenir en contribuant à faire progresser la recherche ou encore améliorer le confort des patients et de leurs proches.

*Partagez votre générosité et invitez votre famille,
vôtres amis, à participer !*

En apportant votre soutien précieux au Centre Georges François Leclerc, vous permettez d'accélérer la lutte contre le cancer en Bourgogne Franche-Comté. **Un grand merci !**

Comment collecter les dons ?

Les dons collectés sont à adresser à :

Service Dons et Mécénat
Centre Georges François Leclerc
1 rue Professeur Marion - BP 77 980
21079 Dijon cedex – France

Vous avez également la possibilité de remettre ces dons en main propre à notre Service Relations donateurs.



Le service donateurs à votre écoute
du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.
Tél. : 03 80 73 75 55 • E-mail : dons@cgfl.fr

Ensemble,
dépassons le cancer

A réception des dons, nous adresserons un courrier de remerciement à chaque donateur accompagné d'un reçu fiscal, ouvrant droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don (jusqu'à 20 % de votre revenu imposable).
Par exemple, un don de 30 € vous revient, si vous êtes imposable, à 10,20 €.

Bulletin de Don à l'occasion d'un événement heureux

Dons à l'occasion de _____

En date du _____

Coordonnées de la personne transmettant les dons au CGFL :

Civilité _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP Ville _____

Mail _____

Téléphone _____

Nous souhaitons que les dons soient affectés :

- A l'ensemble des projets d'innovation de recherche et de soins porté par le CGFL, en fonction des besoins prioritaires

OU

- A la recherche contre le cancer
 Au confort et à l'accompagnement des patients
 A l'acquisition d'un équipement de pointe

Chèques : Les chèques de don sont à libeller à l'ordre du « CGFL ».

Espèces : Si vous avez collecté des dons en espèces, nous vous invitons à les conserver et adresser un chèque du montant correspondant au CGFL. Merci de compléter les coordonnées des donateurs au verso afin que chaque donateur puisse recevoir son reçu fiscal.

Don en ligne : Vous pouvez également faire un don depuis notre formulaire en ligne sur dons.cgfl.fr

Merci de bien vouloir joindre aux dons collectés (ou sur papier libre) le tableau complété afin que chaque donateur puisse recevoir son reçu fiscal.

Donateurs Nom -Prénom	Adresse	CP - Ville	Moyen de paiement		Montant du don
			Chèque	Espèces	

Date et signature de la personne transmettant les dons au CGFL

*Merci de votre engagement
à nos côtés dans la lutte
contre le cancer !*

Total : _____ €